

## **Section 03**

### ***Motion Prime d'excellence scientifique et médailles du CNRS***

La section 03 partage l'inquiétude de la CPCN sur les effets pervers de l'attribution de primes d'excellence scientifique : « promotion d'une minorité d'individus au détriment des équipes, montant disproportionné par rapport aux salaires et pour une durée parfois indéterminée [...] arbitraire des critères, suivisme de prix déjà attribués et pourvus, délégitimant l'organisme et ne tenant aucun compte des disparités disciplinaires. » La section se tient à la disposition des instances pour discuter de ces questions. Dans le cadre actuel, marqué par les incertitudes liées à la mise en place de primes individuelles qui leur seraient automatiquement adossées, la section sursoit à ses propositions de médailles.

Motion adoptée le 26 novembre 2009 à la majorité (Oui : 18 non : abstention : 1).